



Une place de parking privé est elle de la voirie

Par Cassis38

Bonjour,
J'ai acheté dans un lotissement une maison avec une place de parking privée. Je voudrais savoir si cette place qui est en bataille entre mon allée en copropriété et mon terrain est considéré comme de la voirie ?

Merci

Par ESP

Bonsoir
Le règlement du lotissement devrait vous éclairer sur ce sujet.

Par Cassis38

Il n'y rien d'écrit dans le règlement. Juste le nombre de pkca par maison.
En fait il est noté qu'un muet doit être fait sur les parties donnant sur la voirie d'où ma question.

Par ESP

Que dit votre acte d'achat ?
Je pense que cet emplacement est considéré comme privatif, donc pas de la voirie.